

ASSEMBLÉE générale

6 JUIN 2011

à l'Atrium
de Tassin-la-Demi-Lune

Temps fort dans la vie de l'Adapei du Rhône, l'Assemblée Générale annuelle 2011 s'est tenue lundi 6 juin 2011 à l'Atrium de Tassin-La-Demi-Lune.

Les adhérents ont pu assister à la passation de la Présidence de l'Adapei du Rhône de Henri P. CLERC vers Marie-Laurence MADIGNIER.

Nous reviendrons bien entendu sur cet événement dans ce dossier. Comme habituellement, parents et amis, auxquels s'étaient joints les Directeurs de Territoire, Directeurs et autres professionnels, ont assisté nombreux à cette assemblée générale.

Entouré de Jean GUITTON, quittant la vice-présidence en charge du comité financier et du suivi de gestion, Bruno LE MAIRE, Secrétaire Général, de Renée MERIAUX, désormais vice-présidente à l'Action Associative et Prosper TEBOUL, Directeur Général, le Président Henri P. CLERC a exprimé la gratitude des membres de l'association aux personnalités ayant fait l'honneur d'être présentes, témoignant de leur amitié et leur sympathie.



Henri P. CLERC



Marie-Laurence MADIGNIER



Renée MERIAUX



Bruno LE MAIRE



Prosper TEBOUL



François BARADUC
Vice-président du Conseil
Général du Rhône.



Jean-Claude DESSEIGNE
Maire de Tassin-la-Demi-Lune



Michel TERRÔT
Député du Rhône.

Partenaires



Une transition est amorcée

► Extrait du discours de Henri P. CLERC

« Mesdames et Messieurs, Chers Amis, vous nous avez fait un grand honneur en venant nombreux à l'Assemblée Générale et à cette passation de pouvoir, manifestant ainsi votre encouragement, votre adhésion et votre confiance à ceux qui dirigeront demain notre Association.

Mon idée avait été d'entrouvrir la boîte à souvenirs, mais comment laisser sortir les plus heureux, les meilleurs et dissimuler les souvenirs plus douloureux, ceux qui ne peuvent laisser indifférent, au long de ce film inachevé. Alors je vais laisser planer mon esprit et enregistrer sur la pellicule les images marquantes auxquelles beaucoup d'entre vous êtes associés et vous remercier quel que soit le temps passé à mes côtés, la durée ne qualifie pas la force de l'amitié.

Parmi les 53 administrateurs et en les citant tous, j'aurai un souvenir ému pour ceux qui nous ont quittés et aussi pour ceux qui m'ont accueilli au tout début : Jacques Madignier, Victor Bérard, Raymond Gauthier, Jo Pignal, Jacqueline Gianquinto. Après avoir reçu de nombreuses personnalités à Lyon, le travail qui nous restait à faire, tous les obstacles à balayer avant d'aboutir étaient notre raison d'être, afin de ne pas considérer la personne handicapée comme un malheur, mais de profiter de ces circonstances de la vie, de notre vie, grâce à eux pour grandir en humanité. Notre but n'est-il pas de faire avancer la cause d'une société plus humaine pour faire accepter de vivre ensemble avec les personnes handicapées. La plus large piste pour cela, c'est l'innovation. La difficulté n'est pas de l'innovation, ce concept c'est imaginer de nouvelles combinaisons, c'est produire de nouvelles ressources par le biais de l'efficacité et de la créativité, c'est faire face aux nouvelles

contraintes. Les personnes handicapées nous font l'obligation de remettre sur le chantier tous les jours pour l'accompagnement et les soins qui leur sont nécessaires. C'est tout ce travail, auquel contribuent les professionnels en lien avec les bénévoles dont je remercie l'importance de leurs activités, souvent trop peu connues. Avec Benoît TESSE et Prosper TEBoul, deux personnalités différentes et attachantes, l'Adapei du Rhône pendant ces onze années a su également s'investir dans des événements aujourd'hui marqués dans son histoire. Et face aux plans de développement successifs, que de concertation, de rencontres de travail, de dialogues de persuasion, d'expositions stratégiques auprès des responsables techniques et administratifs de nos financeurs, dont nous louons, une nouvelle fois, la qualité de nos rapports pour l'obtention de nos budgets, pour l'aboutissement de nos projets et la prise en compte des problématiques des personnes porteuses de handicap.

Nous savons très bien, nous parents, combien cette mission est difficile, nous qui sommes souvent en révolte face à « l'inacceptable ». C'est la raison pour laquelle nous ne cesserons d'être exigeants, en nous obligeant à la loyauté partout et, toujours où nous avons notre part de responsabilité. Dans ce monde du handicap, il faut à tout prix sortir de l'esprit partisan pour défendre les intérêts universels, ceux de l'homme. Le regard que nous devons avoir vers les personnes handicapées, c'est celui que nous devons à tout être humain.

Avec vous tous, je veux remercier également mon épouse pour avoir partagé avec discrétion des périodes d'inquiétudes, de soucis professionnels, de difficultés associatives et de m'avoir toujours

soutenu, encouragé et rassuré. Il y a quelques minutes le Conseil d'Administration réuni à cet effet a élu votre nouveau Président.

Il y avait peu de « nominés », mais je peux maintenant vous révéler que les destinées de notre Association ont été confiées à Marie-Laurence MADIGNIER à laquelle je vais maintenant passer le relais. En vous remerciant d'abord pour votre acceptation à présider désormais l'Adapei du Rhône. D'autant plus merci que vos obligations professionnelles vous obligeront encore quelques temps à user du TGV comme de votre bicyclette pour rejoindre vos postes de responsabilités et « sortir des forêts pour entrer dans la jungle des décrets budgétaires ».

La confiance de notre Conseil d'administration qui traduit celle de notre Assemblée Générale est bien placée. Voir apparaître une Présidente à l'Adapei du Rhône, après l'Unapei est non seulement un signe des temps, mais la certitude qu'une mère confrontée au handicap de son fils peut montrer des qualités qui lui sont propres, celles de la mère de famille, celles de la femme naturellement intuitive, celles de la femme qui, paraît-il mieux que l'homme, peut faire plusieurs choses à la fois, celles de la disponibilité dans l'écoute des autres et j'en oublie certainement.

Et je resterai à la disposition de l'Association, un des gardiens de la mémoire, car « c'est quand on connaît l'histoire qu'on peut imaginer l'avenir ».

Et qu'il vous soit donné Marie-Laurence le goût du futur, de l'avenir, même si chacun sait qu'il est abondamment meublé d'incertitudes. »

Marie-Laurence MADIGNIER



55 ans, 5 enfants dont un fils handicapé de 27 ans, Grégoire, résident dans un foyer de vie. Je suis au conseil d'administration de l'Adapei du Rhône depuis 7 ans.

Belle-fille de Jacques Madignier, j'ai été sensibilisée au handicap mental depuis mon mariage il y a trente ans. Nous avons avec mon mari, à notre tour, vécu ce choc de la découverte progressive puis de la course d'obstacles pour accompagner notre enfant dans un parcours où il puisse s'exprimer pleinement. Libérée de ce souci, j'ai souhaité à mon tour œuvrer dans l'Association aux côtés des parents et des professionnels pour permettre le meilleur accueil à toutes ces personnes handicapées qui le méritent et l'attendent, ainsi qu'à leurs familles. Présidente adjointe depuis un an, j'ai pu me préparer à cette fonction auprès d'Henri P. Clerc. J'ai changé d'activité professionnelle au ministère en charge de l'agriculture, pour dégager le temps nécessaire pour l'Adapei du Rhône. Nous travaillerons ensemble, avec toute l'équipe du bureau, les administrateurs et les professionnels pour développer les actions prioritaires du projet d'orientation au service des personnes handicapées et de leurs familles, projet d'orientation qui a été approuvé lors de notre Assemblée Générale du 6 juin dernier.



Rapport moral

Avec le sentiment de la continuité, l'introduction du rapport moral de l'année 2010 va ressembler trait pour trait à ceux de nos deux précédentes années, égales périodes de mouvements. Mais année de changement, 2010 le fût véritablement.



IL Y A DES ÉVOLUTIONS À FAIRE DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS, CELLES QUI PORTENT NOTRE ASSOCIATION DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANNÉES.

Henri P. CLERC

1 - EN INTERNE, DANS NOTRE ASSOCIATION

Afin de suivre le guide proposé par le projet d'orientation 2010-2013, nous avons décliné un certain nombre d'actions se rapportant à ce projet et approfondi différentes pistes de travail qui avaient été ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Le renouvellement des fonctions du Bureau précisait le positionnement de notre Présidente adjointe dans la perspective de l'échéance 2011 et confirmait la mission de notre responsable de l'Action associative auprès de la Directrice afin d'affirmer notre volonté de renforcer leur travail conjoint. Les Conseils de réflexion ont poursuivi leurs travaux, plus particulièrement le Conseil de stratégie politique en vue de repréciser la place des associations affiliées et partenaires.

Après le projet associatif, ce sont les statuts associatifs dont vous venez de valider le nouveau contenu et les modifications proposées qui ont mobilisé un groupe de travail actif autour de notre Secrétaire général, axe promoteur et central de cette rénovation.

Dans l'objectif de nous adapter au plus près des attentes des familles, un travail d'approche des besoins a été entrepris qui nous conduira vraisemblablement, à terme, à rediriger nos objectifs d'action familiale, comme ce fut le cas après le très intéressant travail bilantiel sur les Conseils de la Vie Sociale.

Certains rappellent qu'après 2008 et sa crise économique, qu'après 2009 et sa crise financière, 2010 serait celle de la crise budgétaire et sociale. Cette vue schématique du contexte, partagée ou pas, a été vécue au sein de notre Association avec une vigilance accrue afin de conserver intactes nos valeurs d'accompagnement des personnes handicapées.

Certes le nombre de places ouvertes n'est pas aussi important que les années antérieures, mais l'heure est à la consolidation des structures ouvertes en 2009 et, compte tenu de la lourdeur des pathologies des personnes accueillies, cette pause peut être considérée avec une sagesse rétrospective, comme salutaire.

Nous ne pourrions pas passer sous silence de faire allusion à un changement important avec le transfert du Siège de la rue Garibaldi au Cours Albert Thomas. L'adaptation demandera encore un peu de temps, même si cette décision prise pour le long terme voulait contribuer à faciliter le travail de nos professionnels et permettre un accueil plus satisfaisant en termes des activités associatives et familiales au travers des bénévoles.

Il est dit que la résistance au changement est inhérente à la nature humaine !

2 - DANS NOTRE ENVIRONNEMENT, LUI AUSSI EN ÉVOLUTION

Au cœur des périodes actives de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat, des Accords Partenariaux avec le Département et les dialogues de suivi mis en place, l'aspect budgétaire dans nos établissements a été moins sollicité que l'aspect managérial. Là aussi, il a été nécessaire de prendre en compte, avec une particulière attention, des rétablissements d'établissements en situations critiques.

Une forte mobilisation de notre équipe de Direction a permis de stabiliser rapidement ces situations avec toute l'énergie et le savoir-faire nécessaires. Sur l'angle associatif nous nous sommes impliqués au niveau du Rhône et de la Région jusqu'à Paris de façon à ce que l'évènement du 50^e anniversaire de l'Unapei soit un moment de fête participatif et riche de rencontres. Nos victoires locales de l'accessibilité ont mobilisé un grand nombre de personnes et mis en valeur d'étonnantes réalisations. L'Agence Régionale de Santé (ARS) s'est mise en place en avril 2010 avec de profondes modifications structurelles, de nouvelles relations à établir et l'investissement d'un nombre appréciable de personnes de notre Association à la Conférence Régionale Santé et autonomie (CRSA) et dans les Conférences de territoires où nous entendons jouer le rôle proposé aux Associations et aux représentants des usagers.

Conclusion

Tous ces engagements et activités associatives et gestionnaires vont être repris dans le détail dans les rapports d'activités qui témoigneront que cette année 2010, une nouvelle fois, à l'Adapei du Rhône, votre Association, ne fût pas un « long fleuve tranquille ».

Il y a des évolutions à faire dans le respect de nos valeurs, celles qui portent notre Association depuis plus de soixante années. Les réformes sont engagées en parfait accord avec notre stratégie politique, nous misons fortement sur l'engagement de nos professionnels aux côtés de nos administrateurs, et de tous ceux qui de près ou de loin contribuent à faire de notre Association ce qu'elle est devenue aujourd'hui, pour le bien être de tous ceux que nous accompagnons chaque jour.

Henri P. CLERC,
Président de l'Adapei du Rhône de 2000 à 2011

Projet d'orientations

2011 > 2014

Un projet pluriannuel car nous nous inscrivons dans le long terme.

Celui de nos enfants qu'il faut accompagner tout au long de leur vie, avec des étapes différentes, des besoins qui évoluent et demandent une adaptation de la prise en charge.

Celui des familles qui vont affronter successivement, parfois simultanément, des réalités difficiles ou désespérantes, des opportunités enthousiasmantes, des maquis de démarches administratives, des moments de solitude et les petits bonheurs d'un quotidien éclairé par les sourires ou l'affection de nos enfants.

► Par Marie-Laurence MADIGNIER,
Présidente de l'Adapei du Rhône

- Celui des établissements dont nous attendons tant, de la stimulation des capacités des personnes accueillies au soulagement de leurs douleurs physiques ou psychiques, de l'innovation dans les modes d'accompagnement au simple relais de familles à bout de force, de l'adaptation des lieux de vie aux besoins évolutifs de résidents dont c'est devenu l'unique point d'attache.
- Celui des bénévoles, porteurs d'idées, de compétences variées, ne sachant pas toujours quelle est leur juste place dans un dispositif multifforme complexe qui leur échappe.
- Celui de notre société dont le regard n'est pas tendre vis-à-vis de celui qui est différent et qui dérange l'ordre établi. Ce regard pourtant s'approuve, c'est une œuvre de longue haleine, le fait d'une multitude de relations interpersonnelles et institutionnelles convergentes.
- Un projet puisant ses racines dans le projet associatif, car il est porteur des valeurs de l'association qu'ensemble, parents, amis et professionnels nous nous efforçons d'incarner dans l'action la plus concrète.

Ce projet associatif se décline en cinq axes :

- Œuvrer pour la personne handicapée mentale
- Aider et soutenir les parents dans leur rôle fondamental
- Encourager le partage des valeurs de l'association
- Agir auprès de toutes les composantes de la société
- Promouvoir et animer les structures d'accueil et d'accompagnement et de nombreuses actions présentées il y a un an sont largement engagées et se poursuivront dans les mois et les années à venir, certaines méritant d'être déclinaées en plans d'action plus précis, d'autres d'engager une réflexion plus approfondie.

Quelques flashes parmi ces actions de fond qui se poursuivent :

- La mise à jour des projets d'établissement et l'élaboration des projets personnalisés de chaque personne handicapée en lien avec sa famille
- La vitalité des Conseils de la Vie Sociale (CVS), avec un accompagnement spécifique des représentants de l'association et un lien de communication régulier pour en faire un riche lieu d'échange
- Les commissions et groupes de travail réunissant bénévoles et salariés sur les projets, la

santé, l'accueil des familles.

- Le travail en réseau pour apporter toute notre expertise sur la personne handicapée dans les nouvelles instances de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qu'il s'agisse de la conférence régionale de santé autonomie, la commission médico-sociale, les conférences de territoire.

Il nous faut maintenant accentuer les orientations qui nourrissent notre histoire de solidarité

- Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées dans nos organisations
- Accueillir et soutenir les familles
- Vivifier la vie associative

1 - ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LA PLACE OFFERTE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DANS NOS ORGANISATIONS

Accroître la place et la parole donnée aux personnes handicapées

Ces dernières années ont vu progresser la capacité d'autonomie et d'expression de nombreuses personnes accueillies. Conformément à l'esprit de la loi qui les met au centre du dispositif les concernant, et en tenant compte des limites de leurs modes d'expression, nous voulons rechercher les meilleurs moyens de leur donner la parole dans nos organisations. Cela concerne en premier lieu la participation aux CVS pour ceux qui le peuvent, mais aussi d'autres formes d'expression collective. Une réflexion sera également engagée sur l'élaboration avec eux de leur « projet de vie » ainsi que sur l'actualisation par l'association de la charte de la vie affective et sexuelle.

Améliorer la qualité

Qualité de l'accueil, qualité du soin, qualité de l'écoute des personnes et de leurs proches, l'association s'inscrit dans une démarche volontaire d'amélioration continue dont la première phase est l'évaluation interne conduite dans chaque structure. Cette démarche doit devenir un outil d'amélioration de l'accompagnement dans les établissements aujourd'hui et une source de stimulation pour répondre mieux aux besoins émergents des personnes handicapées et de leurs familles. Il nous permettra également de nous préparer à l'évaluation externe qui devien-



dra la règle commune dans quelques années.

Consolider les projets expérimentaux

Au delà des prises en charge les plus classiques, l'association s'est engagée depuis quelques années dans des projets innovants, tant dans l'accompagnement de situations difficiles, notamment dans le domaine de l'autisme, que dans l'aide à l'accession à une plus grande autonomie dans un cadre sécurisé. La plus grande attention sera portée à ces projets expérimentaux pour leur garantir toute la consolidation nécessaire à leur pérennité.

Assurer une saine gestion des établissements

Les nouveaux modes de relation partenariale et contractuelle avec nos financeurs et nos tutelles, tout comme les contraintes budgétaires actuelles, nécessitent de disposer d'outils de gestion et de contrôle encore plus sécurisés pour optimiser certaines dépenses en donnant toujours la priorité à l'accompagnement des personnes accueillies. Des travaux se poursuivront sur les outils de gestion, de suivi budgétaire, de systèmes d'information, ainsi que diverses procédures administratives.

Cibler un développement choisi

Une grande nouveauté dans la promotion des nouvelles structures provient de la procédure d'appels à projet qui se substitue à l'élaboration autonome de projets par chaque association. Ainsi, à partir de besoins identifiés par des instances régionales auxquelles nous participerons, nous devons nous positionner, appel à projet après appel à projet, dans la réponse que l'association souhaitera y apporter. Cela nécessite de mener dans les mois qui viennent, une réflexion de fond sur les priorités que nous souhaitons développer dans ce contexte, et la façon d'y répondre le plus efficacement.

2 - ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES FAMILLES

Accompagner l'intégration dans un nouvel établissement

Cette intégration est souvent le point d'arrivée d'une longue démarche de recherche et l'accueil offert par l'établissement est très important pour la personne accueillie et ses parents. Au delà de cet accueil, nous souhaitons que la famille soit également accueillie par d'autres familles qui

puissent le cas échéant l'épauler dans un passage qui n'est pas toujours facile à vivre, qu'il s'agisse d'un établissement pour enfant, pour adolescent ou le passage à une structure pour adulte. Professionnels et bénévoles de l'association s'engagent ainsi de façon complémentaire aux côtés des familles accueillies.

Faire vivre l'espace rencontre du siège

Nouveau siège depuis bientôt un an, nouveaux locaux qui trouvent peu à peu usage dans l'accueil des familles, un espace rencontre y est consacré. C'est l'occasion de redéfinir notre façon d'accueillir les familles, que ce soit dans des démarches individuelles, de fratrie, des groupes de parole ou la fréquentation du centre de ressource qui se réorganise.

Renouveler les services offerts aux familles

La loi a modifié profondément les règles et les démarches que les familles doivent désormais effectuer pour leurs proches. Une demande spécifique apparaît pour les aider à mieux se repérer. Des fiches juridiques sont en cours d'élaboration, une aide à l'élaboration du « projet de vie » se construit et notre communication doit faciliter le repérage des familles dans leurs démarches.

3 - VIVIFIER LA VIE ASSOCIATIVE

Au plus près des familles

La vocation de la vie associative est de proposer aux personnes handicapées, à leurs parents et aux autres adhérents diverses formes de services et d'activités utiles et conviviales, incarnant sur le terrain des rencontres, une certaine solidarité. Des associations dites « affiliées » ont mandat pour les mettre en œuvre sur certains territoires, en particulier dans l'ouest du département du Rhône où elles le pratiquent avec vitalité. D'autres secteurs plus proches de Lyon sont animés par des responsables associatifs avec lesquels nous travaillerons cette année à dynamiser encore plus cette vie de proximité.

Accompagner les nouveaux adhérents dans leur découverte de l'association

L'association a des formes d'action multiples, tant par l'étendue géographique des établissements que par la diversité des actions qu'elle mène. Chacun peut y trouver une forme de réponse à ses attentes, mais aussi le lieu où développer des actions utiles aux autres, selon ses goûts,

ses compétences et sa disponibilité. Un accueil des nouveaux adhérents sera mis en place pour faciliter leur connaissance de l'association, avec une attention particulière aux idées nouvelles qu'ils apportent avec eux.

Innover dans les formes de collaboration entre professionnels et bénévoles

Association parentale liant parents et autres bénévoles, nous œuvrons en complémentarité avec les professionnels auxquels nous confions l'accueil de nos enfants. De cette complémentarité, riches de nos compétences mutuelles et du rôle qui incombe à chacun, nous pouvons développer des collaborations fructueuses. Certaines sont déjà bien engagées dans des groupes de travail sur des projets, sur des sujets médicaux, sur l'accueil des familles.

La vitalité des Conseils de la Vie Sociale (CVS) est également le reflet d'un travail partagé entre parents, représentant de l'association et professionnels de l'établissement, que nous nous efforçons de soutenir.

D'autres formes de collaboration plus proches des établissements sont en germe dans plusieurs sites. Elles présentent un intérêt certain pour démultiplier certaines possibilités d'activité, dans un esprit de confiance mutuelle, dans la mesure où elles sont encadrées par des règles de fonctionnement claires. L'association souhaite promouvoir ces formes nouvelles de collaboration sur la base d'une charte du bénévolat qui sera définie dans les mois à venir à partir d'un certain nombre d'expériences.

Conclusion

Association parentale, c'est ensemble, parents, bénévoles et professionnels que nous portons ce projet de faire toute leur place et une belle place, à nos proches, parents ou amis, handicapés.

C'est ensemble que nous le mettrons en œuvre, chacun dans notre mission, chacun avec notre compétence, chacun avec notre sensibilité et notre créativité.

Comptes annuels 2010

> COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES	Au 31/12/10	Au 31/12/09	PRODUITS	Au 31/12/10	Au 31/12/09
Achats	1 157 430 €	485 760 €	Produits	89 388 178 €	83 234 255 €
Services extérieurs	24 079 688 €	22 616 236 €	Production stockée	2 769 €	653 €
Impôts et taxes	4 719 239 €	4 479 344 €	Production immobilisée		
Charges de personnel	65 494 140 €	63 590 688 €	Autres produits de gestion courante	12 541 498 €	14 118 779 €
Charges de gestion courante	174 362 €	99 241 €	Produits financiers	118 540 €	252 818 €
Charges financières	442 514 €	423 558 €	Produits exceptionnels	3 949 250 €	1 235 422 €
Charges exceptionnelles	952 985 €	1 199 416 €	Reprise sur provisions	410 002 €	413 448 €
Dotations aux amortissements et provisions	8 668 127 €	5 783 536 €	Résultat (Déficit)		
Résultat (Excédent)	721 752 €	577 596 €	TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €
TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €			

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	721 752 €	577 596 €	Résultat de l'exercice	721 752 €	577 596 €
			Gestion contrôlée	100 479 €	28 848 €
			Gestion commerciale	686 753 €	667 046 €
			Association	-65 480 €	-118 297 €
			TOTAL	721 752 €	577 596 €

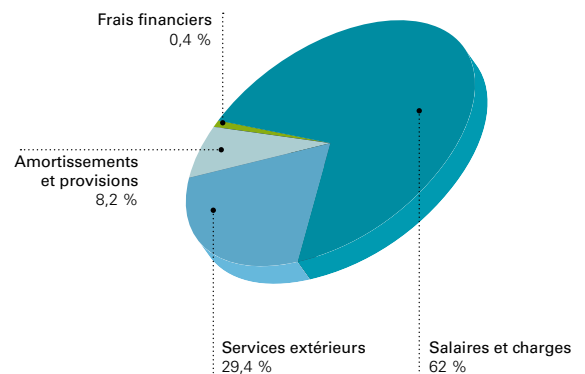
> BILAN

ACTIF	Au 31/12/10	Au 31/12/09	PASSIF	Au 31/12/10	Au 31/12/09
Immobilisations incorporelles	514 330 €	681 516 €	Capitaux propres **	44 730 197 €	42 493 110 €
Immobilisations corporelles	53 172 395 €	41 063 972 €	Résultat de l'exercice	721 752 €	577 596 €
Immobilisations en cours	4 662 621 €	12 982 144 €	Provisions pour risques et charges	7 791 569 €	6 402 572 €
Immobilisations financières	176 962 €	169 421 €	Emprunts	11 906 504 €	9 447 664 €
Stocks	45 219 €	39 885 €	Découverts bancaires *	24 917 581 €	30 089 663 €
Créances	8 239 735 €	10 004 061 €	Autres dettes	15 813 266 €	17 464 573 €
Trésorerie *	38 355 171 €	41 397 097 €	TOTAL	105 880 869 €	106 475 178 €
Divers	714 436 €	137 082 €			
TOTAL	105 880 869 €	106 475 178 €			

* solde net de trésorerie : 2010 : 13,5 M€; 2008 : 11,3 M€
 ** dont résultat 2008 réintégré : 1 443 756 €

> COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE CHARGE

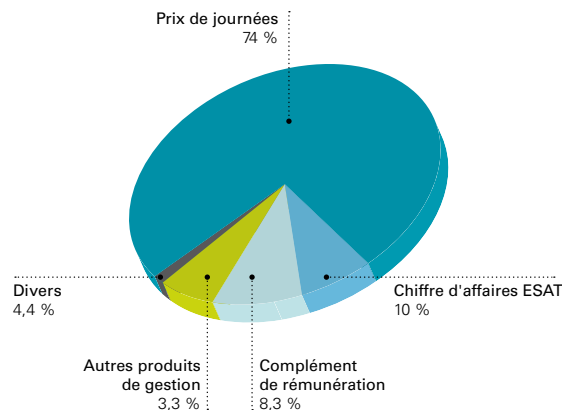
CHARGES	2010	2009	%
Matières premières	1 157 430 €	485 760 €	1,10%
Services extérieurs	24 079 688 €	22 616 236 €	22,78%
Autres	5 846 586 €	5 778 001 €	5,53%
Amortissements	3 266 978 €	2 839 622 €	3,09%
Provisions	5 401 149 €	2 943 914 €	5,11%
Frais financiers	442 514 €	423 558 €	0,42%
Salaires et charges	65 494 140 €	63 590 688 €	61,97%
TOTAL	105 688 485 €	98 677 779 €	100,0%



RAPPEL
Le montant de la cotisation 2011
est de : 101 €

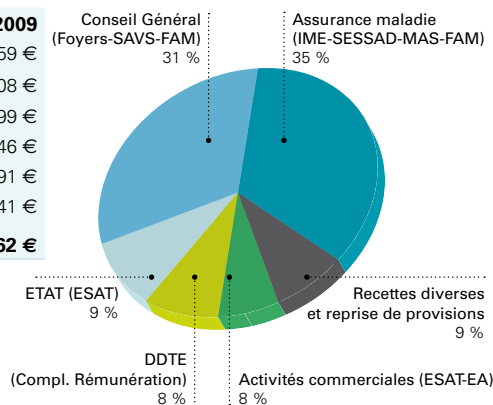
> **COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE PRODUIT**

PRODUITS	2010	2009	%
Prix de journées	78 700 424 €	74 081 743 €	74,0%
Chiffre d'affaires CAT	10 687 752 €	9 148 086 €	10,0%
Complément de rémunération	8 791 181 €	8 763 035 €	8,3%
Autres produits de gestion	3 555 310 €	5 150 198 €	3,3%
Subvention exploitation	83 200 €	85 013 €	0,1%
Cotisations	114 578 €	125 612 €	0,1%
Reprise sur provisions	410 002 €	413 448 €	0,4%
Produits financiers	118 540 €	252 818 €	0,1%
Produits exceptionnels	3 949 250 €	1 235 422 €	3,7%
TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €	100 %



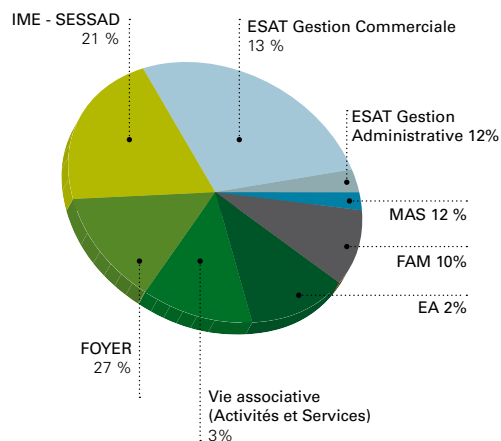
> **ORIGINES DES FINANCEMENTS**

	2009	2010	2010/2009
ARS (IME - SESSAD - MAS - FAM)	34 035 082 €	36 875 441 €	2 840 359 €
Conseil Général (Foyers - SAVS - FAM)	29 663 662 €	32 650 470 €	2 986 808 €
Etat (ESAT)	8 951 015 €	9 174 514 €	223 499 €
DDTE (Compl. Rémunération)	8 763 035 €	8 791 181 €	28 146 €
Activités commerciales (ESAT - EA)	6 895 738 €	8 863 229 €	1 967 491 €
Recettes diverses et reprise de provisions	10 946 843 €	10 055 402 €	-891 441 €
TOTAL	99 255 375 €	106 410 237 €	7 154 862 €



> **DESTINATION DES FINANCEMENTS**

	2009	2010	2009	2010
FOYER	26 267 791 €	27 731 933 €	26,3%	25,8%
IME - SESSAD	21 959 759 €	22 343 496 €	22,0%	20,8%
ESAT Gestion Commerciale	9 913 112 €	14 210 591 €	9,9%	13,2%
ESAT Gestion Administrative	13 486 661 €	12 486 297 €	13,5%	11,6%
MAS	12 010 055 €	12 245 056 €	12,0%	11,4%
FAM	9 394 334 €	10 341 774 €	9,4%	9,6%
EA	2 052 679 €	2 661 245 €	2,1%	2,5%
Vie Associative (Activités et Services)	3 593 387 €	3 668 093 €	3,6%	3,4%
TOTAL	98 677 779 €	105 688 485 €		



Rapport du Trésorier

par E. GOUTAGNY

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Les comptes 2010 de l'Adapei du Rhône ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2009. Le résultat de l'exercice 2010 est un excédent de 1.998.354 Euros et comprend d'une part le résultat de l'activité 2010 soit 721.752 Euros d'excédent, et d'autre part, la reprise du résultat 2008 soit un excédent de 1.276.602 Euros.

Activité de l'association

Le nombre de personnes prises en charge au 31 décembre 2010 est de 2 588.
Le nombre de journées réalisées en 2010 est supérieur à 2009, soit 562 968 journées. (9 152 journées de plus)
Cette année a été marquée par les extensions de places suivantes : 5 places à l'IME Pierre de Lune, 6 places à l'ESAT Goutte d'Or et 8 places au FAM de Monsols.

Ressources de l'association

Le total des ressources pour 2010 est de **106,4 M€**. En 2009 il était de **99 M€**, soit une croissance de 7,2 %. L'aide aux postes est de **8,8 M €**. Les prix de journées et dotations globales représentent 74 % des ressources. Ce pourcentage est identique à 2009. Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est en hausse de 20 % et s'élève à **8,3 M€**.

Dépenses de l'association

Le total des dépenses pour 2010 est de **105,7 M€** soit une augmentation de 7,1 %
La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de **70,2 M€** soit une augmentation de 3,1 %. Cette hausse de **2 M€** est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de **1 M€**. L'augmentation de la valeur du point est de 0,5 % en moyenne pour l'année 2010.
L'effectif moyen mensuel est de 1 850 personnes payées, en progression de 101 personnes (1 749 en 2009). Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à **5,2 M€** en augmentation de **0,15 M€**.

Bilan actif

Les acquisitions d'immobilisations en 2010 représentent **16,4 M€** dont **1,6 M€** en terrain (Chavent), **13,2 M€** de bâtiments (ESAT Chavent + IME Espérance + Siège), **1,4 M€** de matériel et matériel informatique et **0,2 M€** de matériel de transport.
Le montant des immobilisations en cours au 31 décembre 2010 représente **4,7 M€**; résultant principalement de construction de bâtiments pour Caluire. Les créances résultant de la facturation clients, soit **5,1 M€** sont en augmentation de **600 K€** par rapport à 2009.

Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat passent de **5,4 M€** à **3,3 M€**, ce solde concerne les aides aux postes des ouvriers d'ESAT non versées sur 2010 pour **1,8 M€** (Retard paiement Etat) et un solde de subvention CNSA à recevoir pour **0,5 M€** (IME Espérance). Les valeurs mobilières sont stables à **10,7 M€**. La trésorerie disponible passe de **1,15 M€** en 2009 à **2,8 M€** en 2010.

Bilan passif

Les fonds propres passent de **43,1 M€** à **45,5 M€** principalement dû à l'augmentation des réserves pour **1,4 M€** et des provisions réglementées pour renouvellement des investissements pour **2,2 M€**.
Les dettes à court terme baissent de **1,7 M€** pour atteindre **15,8 M€**. (fournisseurs d'immobilisations ont baissé de **1,2 M€** suite à l'achèvement de grands chantiers (ESAT Chavent et IME Espérance)
Le ratio d'endettement (Emprunts/Fonds propres) passe de 22 % en 2009 à 26 % en 2010.

Votre Conseil d'Administration, propose pour les résultats 2010, propres à l'association, les affectations suivantes :

- **Quant au résultat associatif**, déficitaire de **53 669 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de **12 832 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant au résultat des résidences**, excédentaire de **3 655 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats de la Passerelle du Sourire** déficitaire de **2 633 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale** soit **783 764 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.
- **Quant aux résultats déficitaires des ESAT Gestion commerciale** soit **120 945 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des Entreprises Adaptées** soit **45 438 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.
- **Quant aux résultats déficitaires des Entreprises Adaptées** soit **21 504 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM IME-MAS-FAM** soit **1 133 184 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM ESAT** soit **13 050 €** le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous accord partenarial avec le Conseil Général** soit **670 232 €** (2 % du budget 2010), le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux, en mesures d'exploitation et en report à nouveau, dans l'attente de la validation par le Conseil Général.
- **Les dons en attente** d'affectation pour l'année 2010 s'élèvent à **7 027 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter au financement du projet de reconstruction du FAM Rose des Sables.

Hommage

PIERRE VALET



Par discrétion, plus que par timidité, Pierre VALET depuis 1998 après sa carrière professionnelle achevée au poste de Directeur général adjoint a continué à œuvrer dans l'ombre. Souvent caché derrière le viseur de son « Canon », comme dans les coulisses, pour emprisonner les images des événements heureux de notre Association. C'est un des gardiens de la mémoire de l'Adapei que nous souhaitons saluer ici, tout autant que notre représentant pendant 12 années à la COTOREP puis à la CDAPH au sein de la MDPH, dont il essuya les plâtres de ce nouveau dispositif né de la loi de 2005, qui suscita tant d'espoirs.

Pierre, fidèle à son image de rigueur et de solidarité vis à vis des familles et de leurs enfants a su contribuer, pendant ce long bail, à la résolution de nombreuses situations. Connaissant parfaitement le monde du handicap lyonnais, il était à même avec ses pairs, par l'intérêt qu'il portait aux personnes handicapées d'apporter un jugement objectif, lié naturellement à ses qualités humaines. Pierre n'a pas été renouvelé à son poste en fin d'année ; déçu de cette décision, il ne cessera pas pour autant, à MEYZIEU dans le cadre d'un partenariat social avec la Ville au « Marronnier », d'être au contact des familles dans le besoin, pour les guider, les soutenir dans leurs démarches. Fidèle à cette mission auprès des familles, il continuera son objectif grand angle largement ouvert à se mettre aux services des personnes porteuses de handicap, c'est cette image vivante qu'il souhaite faire vivre dans l'anonymat des bénévoles, nous l'en remercions.

JEAN GUITTON



Jean Guitton a souhaité se retirer du Conseil d'Administration et comme nous l'avons fait au cours de notre Assemblée Générale, nous souhaitons donner un coup de projecteur sur cette mission importante réalisée par Jean pendant plus de dix sept années. Très jeune retraité, Jacques Madignier avait su déceler en lui l'homme de compétences avec lequel la gestion financière de l'Adapei serait parfaitement assurée. Les AG successives en ont témoigné, fruit du travail en lien avec nos professionnels et nos Directeurs généraux. Il avait rapidement contribué à la mise en place de procédures rigoureuses, avec des contrôles de gestion que l'on ne connaissaient guère alors dans le médico-social.

Une santé financière continue fut un élément de confiance vis-à-vis de nos financeurs et Jean en fût un grand artisan. Pour reprendre de précédents propos, « c'était bien notre assurance tous risques ». Mais de Jean nous aurons en mémoire la sagesse, la patience, le respect des personnes accueillies et surtout la fidélité et la persévérance, malgré ses derniers ennuis de santé. Ce don de soi en qualité d'« Ami » force sûrement l'admiration de tous, également attentif, en regard de son neveu Laurent, aux difficultés de communication mystérieuses et étranges de ces personnes autistes. Jean, non plus, ne sera pas éloigné de notre association, il conservera des missions de conseil et la Présidence de la SOGECAT. Alors comme « de sucre et de miel est la saveur de la vie aux côtés de Jean », pour beaucoup d'entre nous se poursuivra cette proximité laborieuse et amicale.

2 nouveaux administrateurs intègrent le Bureau.

Le projet d'orientation a l'ambition de renforcer la vie associative, au plus près des personnes handicapées et de leurs familles, et de soutenir le bénévolat. À cette fin, le bureau a été renforcé par deux nouveaux administrateurs qui apporteront leur compétence et leur expérience de terrain.

CATHERINE MOREY

engagée depuis de nombreuses années auprès des familles, animatrice de la commission « fratrie » et membre du conseil de soin et santé, elle aura en charge de l'Action Familiale.

JEAN-CLAUDE RIVARD

président de l'Association Autisme Rhône-Ain et de la commission autisme de l'Adapei, aura en charge les bénévoles, la formation et les ressources humaines. Ils exerceront leur mission en lien étroit avec Renée Mériaux, vice-présidente à l'Action Associative.

La liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau est disponible sur le site www.Adapeidurhone.fr > rubriques "Qui sommes-nous ?" et "Notre Organisation"